

Bourdeaux

numéro #2

BULLETIN MUNICIPAL

été 2016



Le mot du Maire

En cette année 2016, deux anniversaires ont rythmé la vie bourdeloise, avec les célébrations des 30 ans de la création de la médiathèque du Pays de Bourdeaux (le 28 mai) et de la petite unité de vie (PUV) « L'Oustalet » (le 2 juillet).

Dès 1986, ces deux structures ont été des pionnières en Drôme, en leur domaine respectif, à savoir le développement de la lecture et l'accueil des personnes âgées.

Un grand merci aux chevilles ouvrières (Mme Lagier, M. Rigaud, Mme Chancel, M. Robert, M. Vernet) qui, il y a trois décennies, ont osé prendre le pari sur l'avenir, pour le développement de la culture livresque et pour le maintien « au pays » des personnes âgées.

Pari réussi au-delà de toutes les espérances, puisque la médiathèque, avec des locaux agrandis, au fil des années, sous l'impulsion du SIVOM du Pays de Bourdeaux (compétent pour le développement et la promotion de la lecture sous toutes ses formes) compte aujourd'hui plusieurs dizaines d'adhérents. Elle s'est mise à la page (clin d'oeil) avec, outre ses permanences in situ, des tournées à domicile, des expositions, des animations sur le conte et des lectures à L'Oustalet et s'est adaptée aux temps modernes avec, tout récemment, l'ouverture d'un point internet.

Pari réussi au-delà de toute espérance, pour L'Oustalet, tant pour l'accueil des personnes âgées (270 résidents accueillis depuis son inauguration et majoritairement issus des communes alentours de notre village) que pour les

retombées économiques sur notre territoire.

Ces deux structures sont devenues de véritables institutions, qui oeuvrent pour le développement et l'animation de notre cher village. Si les locaux de la médiathèque sont assez spacieux et bien adaptés, tel n'est plus le cas de L'Oustalet, d'où le projet de son transfert géographique sur l'ex-propriété Boisse, à l'entrée sud du village, dans le cadre du programme immobilier dit « les Lavandes » (porté par Drôme Aménagement Habitat) qui l'associera (avec des services mutualisés) à la maison d'enfants à caractère social (MECS) « Le Rayon de Soleil ».

Ce projet, avec son original et nouveau concept, assurera, outre des locaux modernes et fonctionnels, un réel élan économique et une nouvelle dynamique sociale, au sein d'un véritable pôle intergénérationnel en milieu rural, avec, à proximité, le groupe scolaire Faucon, la cantine, la crèche « Picoti Picota », l'accueil de loisirs sans hébergement et la médiathèque.

Depuis mon arrivée aux affaires municipales, ce projet est ma priorité, car il en va de l'avenir, non seulement de Bourdeaux, mais de tout le Pays bourdelois.

Je suis confiant pour la réussite de ce projet des Lavandes, de par mon propre investissement, celui des conseillers municipaux bourdelois, tout comme celui des conseils d'administration des deux associations « Le Châtelas » (qui gère la PUV) et « Le Rayon de Soleil » (qui gère la MECS). Comme en 1986, c'est un pari pour l'avenir, puisse-t-il réussir tout autant !

Patrick Chalamet

Les petites choses réalisées depuis mars 2016...

... des petits travaux et démarches réalisés que l'on ne voit pas forcément mais qui améliorent grandement la vie quotidienne des habitants.

Le bâtiment de l'ancienne cantine a trouvé son nom : c'est désormais LA MAISON DES ASSOCIATIONS.

Neuf bancs sont en cours d'installation dans le coeur du village. Les anciens bancs seront récupérés et installés sur les berges du Roubion.

Une aire de covoiturage est aménagée sur le parking de la Gendarmerie. Elle sera inaugurée en septembre 2016.

La commune a été partenaire du dépliant de la visite patrimoniale qui a été réalisé par l'association des Amis du Pays de Bourdeaux. Ce dépliant est disponible gratuitement à l'Office de Tourisme.

Un état des lieux du ménage effectif des locaux municipaux a été fait.

Par décret, la déchetterie municipale est désormais placée sous la compétence de la Communauté de Communes Dieulefit Bourdeaux.

L'agenda d'accessibilité Handicap a été programmé.

Des emplacements ont été signalisés à destination du stationnement des personnes à mobilité réduite.

La commune adhère désormais à l'association « Sur les pas des Huguenots ».

Le lavoir de la place Suze-la-Rousse a été remis en eau.

Le portage de repas à domicile est désormais possible sur la commune. Ce service est proposé par l'association familiale de Dieulefit. Tél. 04 75 46 37 80.

Bienvenue aux nouveaux !

La commune a inscrit quatre nouveaux habitants dans ses registres en ce début d'année 2016. Il s'agit de Michèle GUISET, et de la famille ROIG-THIBAUD : Sabine, Antonio et leur fils Hugo. Deux enfants sont nés dans des familles bourdeloises en 2016 : Noah ALHYANEGUYOT (le 9 janvier 2016) et Ethan GAUTIER-BRAGA (le 28 mai 2016).

Focus sur... La Maison de services au public est opérationnelle



Inaugurée officiellement le 6 juillet dernier en présence du préfet de la Drôme et de la sous-préfète de Die et de représentants des organismes publics concernés, la Maison de Services au Public - MSAP - est située route de Nyons dans les locaux de la Poste, et ouverte aux horaires de celle-ci.

La mission de ce nouveau « maillage de proximité », qui était l'une des volontés fortes des élus, est d'améliorer la qualité des services rendus et de répondre aux besoins et aux nouvelles demandes de la population dans un territoire rural qui doit rester attractif et bien vivant. La maison des services au public offre aux habitants une aide, une écoute et un accompagnement dans leurs démarches de la vie quotidienne : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, prévention santé, accès aux droits, etc...

Les services publics de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) de la Drôme, la CARSAT (Retraite et Santé au Travail) Rhône-Alpes, la MSA (Mutuelle Sociale Agricole), Pôle Emploi et la CPAM (Sécurité Sociale) sont désormais accessibles via un ordinateur mis à la disposition de la population face au guichet des receveurs de Poste.

Évidemment, la vénérable institution de la Poste garde sa fondamentale raison d'être : envoi et affranchissement de courrier et de colis postaux, complétés par téléphonie et

banque. Un accueil et un accompagnement humain sont garantis aux usagers, et quatre agents ont été formés à ces nouvelles fonctions pour épauler et accompagner les habitants au mieux, et dans les limites de la confidentialité, pour leurs démarches administratives. Permanence et rendez-vous sont possibles à la demande et selon la disponibilité des partenaires.

Bourdeaux est la quatrième MSAP drômoise, après Hauterives, Séderon et La Chapelle en Vercors.

Dans son discours, le maire Patrick Chalamet a rendu hommage à tous ceux qui, par leur engagement, ont contribué à la réalisation de ces nouveaux services au public, et en particulier à Mme Clara Thomas, sous-préfète, en charge de la coordination générale.

Rappel des horaires de la Poste et de la MSAP :

Lundi, jeudi, vendredi :
9h à 12h et 14h à 16h30.

Mardi : 9h à 11h et 14h30 à 16h30.

Mercredi : 9h à 12h et 14h à 17h.

Samedi : 9h à 12h.

Le marché estival hebdomadaire

Les avis sont unanimes : le déplacement du marché hebdomadaire du jeudi matin place Suze-la-Rousse est très apprécié tant par les habitants, que par les vacanciers et les touristes de passage. Merci à Mimi Peysson, propriétaire d'une partie de cette place d'autoriser l'occupation de son terrain à cette occasion.

Été, en raison du nombre important de forains (jusqu'à 90, alors qu'en période « creuse » on compte en général 8 étals), le marché se déploie largement, ce qui demande, à partir du mois de juin, la mise en place d'une circulation limitée au coeur du village et une déviation pour la traversée, avec cependant un droit de passage aux voitures pour l'accès au plateau médical. Une partie de la rue et place Suze-la-Rousse, la rue de la Lève et le pont sont fermés à la circulation de 6h30 à 14h, et ce jusqu'au dernier jeudi du mois d'août.

Les terrasses des cafés sont alors largement ouvertes et fréquentées, on peut entendre des musiciens ici et là, et les commerces locaux sont valorisés.

Les élus, et en particulier les placiers Francis Peysson et Christian Cuffet, sont

particulièrement vigilants pour faire respecter l'installation du marché, le stationnement et la circulation des véhicules pour la tranquillité des forains, des usagers et des nombreux touristes. En effet, le « Marché provençal » est un incontournable des vacanciers qui y trouvent notamment d'excellents produits locaux et apprécient ce lieu animé où les rencontres et les échanges sont toujours chaleureux et conviviaux entre gens d'ici et gens d'ailleurs.

Rappelons que le dimanche matin, en toutes saisons, fidèlement depuis de longues années, M. Michel ESCANDELL vient vendre légumes et fruits de saison. Son étal est ouvert sur la place du Grand Quai, devant l'abri des voyageurs.

Informations recueillies auprès de Francis Peysson



Fleurissement et propreté

« Dites-le avec des fleurs ! » : un village fleuri est un village heureux... Jardinières généreusement fleuries ornent le pont sur le Roubion, égayent les abords du bassin de la piscine municipale. Les plantations sourient en toute saison devant l'école, l'église, le temple, la Maison des associations, l'Office de tourisme, le parc de la Recluse...

La commission municipale chargée du fleurissement voudrait développer sa mission et fait appel aux habitants pour contribuer à l'entretien de ces potées fleuries. L'arrosage et l'entretien des plantations sont certes sur la liste des tâches des employés municipaux, mais un petit geste par-ci pour enlever une fleur fanée, un petit geste par là pour arroser la plantation assoiffée près de chez soi après une journée très chaude... et ce sera une grande aide au bénéfice de tous !

Et vous, chats bourdelois, perdez votre mauvaise habitude de gratter furieusement les plantations, allez gratter ailleurs... et tout le monde sera content ! Plus sérieusement : les élus Michèle Martin et Martine Dessus voudraient rendre le village encore plus agréable pour tous et elles ont eu l'idée de créer une commission extra-municipale pour réunir les personnes intéressées : toutes les bonnes idées sont les bienvenues tant pour le fleurissement, que pour des petits travaux d'aménagement esthétique ici et là. N'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie !

Merci aussi à tous les Bourdelois qui offrent aux passants la vue sur leurs jolis jardins et potagers fleuris, admirablement entretenus, sur des balcons débordant de végétations et de joyeuse créativité, sur des fenêtres soigneusement fleuries... Et merci à Dame Nature qui sait si bien, année après année, offrir ses plantes vivaces :

roses trémières, bignonnes, glycines, clématites, jasmins odorants, rosiers exubérants, pervenches, pâquerettes... La montée à la Viale n'est-elle pas un enchantement ? Et connaissez-vous le charmant chemin de la Coutasse ? On se croirait dans un livre d'image !...

Mais... Mais pas de mercis à ceux qui continuent de saboter la vue et le travail d'autrui en laissant négligemment traîner leurs ordures multicolores et nauséabondes ici et là...

Les petits gestes pour la propreté sont eux aussi les bienvenus, en toute saison !

Informations recueillies auprès de Michèle Martin et Martine Dessus

La piscine municipale est toujours très appréciée

Du 1er juillet au 31 août - Ouverture du mardi au dimanche de 11h à 13h et 15h à 19h - Piscine et pataugeoire Aquagym le jeudi de 19h à 20h - Leçons de natation sur demande.

Pour le bon fonctionnement de la piscine, les élus assurent à tour de rôle des visites quotidiennes sur place. L'entretien annuel des bassins, un rafraîchissement général des peintures, le remplacement de certains équipements, l'entretien des abords végétalisés et les frais de fonctionnement et de personnel demandent un gros effort financier à la commune. Cependant l'équipe municipale maintient cet équipement considérant que la piscine estivale est un atout tant pour sa population, les vacanciers et les centres de loisirs de proximité.

L'équipe 2016 : Maître nageur sauveteur : Maria DORIN, puis Aurélien KEITER. Agent saisonnier chargé de la piscine (contrôle de l'eau, notamment) : Ludovic PEYSSON. Régisseuses d'entrées (recrutés parmi les jeunes de Bourdeaux) : Elsy ROCH (juillet) et Maya ROCH (août).

Une convention de mise à disposition et d'exploitation du snack buvette de la piscine du 1er juillet au 31 août 2016 a été signée contre redevance mensuelle entre la commune et M. Jérôme DUCLOS, gérant de la société SAMAT'DY.



Bilan 2014 :

Les dépenses s'élèvent à... (Frais de personnel 11 850,07 €, Frais de fonctionnement 23 071,25 €, dont 4 055,04 € de reprise d'éta zchéité du bassin)

Recettes... (Entrées de juillet 2 249,50 €, Entrées de août 2 531,80 €)

Remarque : les mauvaises conditions atmosphériques expliquent essentiellement le déficit de recettes de la saison 2014, les dépenses étant sensiblement les mêmes que l'année précédente

Bilan 2015

Dépenses... (Frais de personnel 11 994,74 €, Frais fonctionnement 19 440,38 €)

Recettes... (Entrées de juillet 4 995,40 € : total des entrées : 3218, moyenne des entrées par jour : 119. Entrées de août 2 782,90 €)

Avant la saison des bains, à l'occasion de la Fête annuelle de la pêche, la piscine accueille des truites, et cette fête est l'un des moments conviviaux traditionnels et incontournables de la vie bourdeloise.

Plan Local d'Urbanisme

Projet de modification n° 1

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Bourdeaux a été approuvé le 25/08/2010 par la municipalité précédente.

La municipalité actuelle envisage aujourd'hui une première procédure de

modification de ce PLU afin :

1°) d'ouvrir une partie de la zone AU pour permettre la construction du « pôle intergénérationnel des Lavandes » regroupant, sur un même emplacement géographique (15 000 m² pris sur le champ de lavandes, propriété originelle de la famille Boisse), la maison d'enfants à caractère social « Le Rayon de Soleil » et la petite unité de vie « L'Oustalet » ainsi que des logements locatifs sociaux pour personnes âgées.

2°) d'inscrire un emplacement réservé n° 4, ayant pour objet la création d'une nouvelle voirie, en continuité de la voie récemment créée et appelée impasse Bouillard (derrière la poste) et ce à l'ouest des parcelles F n° 811 et 813 pour accéder à la parcelle F n° 817, cette dernière (pour partie issue de la propriété Morin) étant devenue propriété communale par préemption en date du 13/04/2015.

L'enquête publique relative à cette modification n° 1 se déroulera du **lundi 3 octobre au jeudi 3 novembre 2016**.

Les commissaires-enquêteurs, désignés par le Tribunal administratif de Grenoble, sont messieurs **Gérard BARRIERE**, cadre EDF, demeurant à Réauville (26230) comme titulaire et **Bernard HUGON**, DDE hydraulicien, demeurant à Beaumont-les-Valence (26760) comme suppléant.

M. BARRIERE assurera trois permanences en mairie (salle du conseil municipal), **les lundi 03/10, mercredi 19/10 et jeudi 03/11/2016 (de 9h à 12h)**.

Patrick Chalamat

Pour offrir le meilleur aux enfants de l'école

124 enfants sont inscrits à l'École Publique Louis Faucon pour la rentrée 2016/2017, ce qui représente un effectif à la hausse par rapport aux prévisions. On notera que 13 communes sont concernées par la scolarité de leurs enfants à Bourdeaux. 60% d'entre eux sont des enfants de Bourdeaux, et 10% de Poët-Célar. Mme Laëtitia LAVAL continuera à assumer la direction de l'école et des cinq classes à la prochaine rentrée.

A son arrivée, la commission municipale chargée des affaires scolaires a établi un état des lieux des locaux pour prévoir le financement et la planification des travaux de rafraîchissement jusqu'en 2020. Les premiers travaux ont été effectués en 2015 dans la salle de maternelle 1 et les locaux attenants : salle de repos, hall d'accueil et petite cuisine. Cet été, seront effectués les travaux de peinture de la salle de maternelle 2. La mise aux normes « handicap » pour l'accès aux toilettes est programmée pour la fin de l'hiver 2017.

Le coût de chaque enfant scolarisé a été calculé. Pour 2015 il a été de 808€ par an. Cette somme peut paraître importante, mais, comme le souligne avec conviction la première adjointe, Michèle MARTIN : « N'est-ce pas le rôle des élus d'offrir le meilleur à ses enfants ? Depuis toujours, on sait l'attachement des Bourdelois à son école laïque obligatoire. Notre équipe municipale travaille donc à la continuité dans ce domaine. »

Deux partenariats sont essentiels pour réaliser une ouverture culturelle de qualité en milieu rural : la médiathèque et La Tirelire, association des parents d'élèves.

Rappelons que la médiathèque, placée sous la compétence du SIVOM, intervient grandement à l'école en accueillant régulièrement les élèves par petits groupes et en leur proposant de multiples activités pour les encourager à aimer lire. Ainsi, dès l'âge de trois ans, l'enfant est en contact privilégié avec le livre. La bibliothèque devient un lieu familial et chaleureux : il apprend à s'y repérer et à y entrer aussi naturellement que dans une boulangerie. Les responsables de la médiathèque ont chiffré 830 interventions scolaires pour 14 groupes pour l'année écoulée !

La Tirelire contribue efficacement au financement de sorties très variées des élèves de maternelle et de primaire par ses actions régulières : ventes de fleurs, de pognes, de réalisations de divers objets par les élèves, et son vide-grenier annuel...

Les Nouvelles Activités Péri Educatives, organisées avec compétence par le SIVOM, sont grandement appréciées : 90% des enfants inscrits à l'école y participent. Un bel éventail d'activités culturelles, sportives et manuelles, régulièrement renouvelé, avec l'intervention d'intervenants qualifiés, leur est proposé.

Enfin, rappelons que la mairie a financé les interventions d'une musicienne de l'Ecole de Musique (CAEM) pour l'initiation musicale des deux classes de maternelles de l'année scolaire 2015/2016.

Informations recueillies auprès de Michèle MARTIN et Martine DESSUS